

## Une COP pour rien !

### COP22 – impressions :

#### Le coup de massue de l'élection de l'Américain Donald Trump.

Commencée le 7 novembre 2016 - dans l'espoir né de la ratification et de "l'entrée en vigueur" de l'Accord de Paris sur le Climat 3 jours plus tôt (le 4 novembre) - la COP22 (Conference of the Parties) va démarrer effectivement dans une grande incertitude née de l'élection du milliardaire populiste D. Trump à la présidence des États Unis d'Amérique le mardi 8 novembre 2016. Cette élection a, en effet, jeté un réel coup de froid autant sur les représentants de la Société civile que sur ceux des gouvernements prenant part à la COP-Marrakech.

La menace exprimée par le candidat républicain, devenu président contre toute attente de la deuxième plus grande puissance polluante de la planète, de revenir, entre autres, sur les accords de Paris sur le climat, a d'emblée rendu les négociations sur la mise en œuvre de ces accords presque sans aucune portée. Même si cette menace ne pourrait devenir effective que dans 4 ans, elle indique, en creux, que les engagements des Etats – tant qu'ils ne se sont pas traduits en politiques publiques effectives – sont réversibles et très peu fiables en cas de dérive nationaliste, y compris dans des pays considérés comme des démocraties.

Du reste, alors que la plupart des chefs d'Etat d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe étaient présents à Paris lors de la COP21, en décembre 2015, seul le président français comme représentant majeur de l'hémisphère nord a fait le déplacement à Marrakech.

Ce qui indique, a priori, une sorte de désintérêt par rapport à ce qui pouvait se dire au Maroc, et peut-être aussi la crainte d'avoir à honorer les engagements financiers vis-à-vis des pays africains venus en force (puisque 35 chefs d'Etat et de gouvernement ont fait le déplacement au Maroc) "exiger" d'être indemnisés des effets du réchauffement climatique dont ils sont les principales victimes.

#### Au Maroc, une posture institutionnelle pas très porteuse.

Le chef de l'Etat marocain, sensé orienter et diriger les débats, ou à tout le moins les encadrer par sa présence, était en "tourné africaine" sans rapport avec la COP depuis la mi-octobre 2016. Il n'est rentré à Marrakech que le 13 novembre, soit à la fin de la première semaine de la conférence onusienne, pour présider la partie gouvernementale, puis il a quitté le pays le 16 novembre, soit 2 jours avant la fin des travaux de la conférence, et donc avant l'adoption des résolutions finales.

Pendant ce temps, et depuis le 7 octobre 2016 (date des élections législatives), le Maroc n'a pas de gouvernement, et le 1er ministre désigné s'écharpe encore (au 7 décembre 2016) à en

constituer un. Autant dire qu'institutionnellement et formellement, le Maroc ne se trouvait pas dans la meilleure situation possible pour pousser les conférenciers à aller au-delà de ce qui a été décidé à Paris en décembre 2015.

### *Une société civile, marocaine et internationale, très peu représentée :*

Un cloisonnement total des zones, avec une très forte étanchéité entre les zones Verte (celle de la Société civile) et Bleue (celle des représentants des Nations Unies, d'autres institutions internationales et des gouvernements) a été mis en place dès le démarrage de la conférence.

On avait l'impression de la juxtaposition de deux mondes, chacun navigant dans sa sphère sans aucune relation l'un avec l'autre. De temps à autre, des "badgés" Zone bleue, venaient avec photographes et attachés de presse rendre visite à la "Société civile", à la découverte, comme qui voudrait s'approcher "d'animaux de foire", ou d'êtres exotiques qui sont là pour la photo... et, au mieux, pour donner l'impression "qu'on est dans le participatif, dans le démocratique". En réalité, je n'ai pas vu un seul responsable gouvernemental, d'aucun pays prendre part à un débat organisé en Zone verte par des associatifs. Comme ceux-ci ne pouvaient pas débattre en Zone bleue, autant dire que rien d'important n'a filtré des uns vers les autres.

Dans la Zone verte elle-même, deux sous-zones se sont côtoyées: une réservée à des organisations de la société civile marocaine et internationale, triées sur le volet – puisque, notamment, la plupart des ONG représentative marocaines<sup>1</sup> ont annoncé le boycott de la COP 22 avant son commencement, en raison d'une volonté systématique de les marginaliser - et une autre, dominée par de grands groupes énergétiques, miniers et de services marocains et internationaux.

Dans chacune de ces sous-zones l'impression était d'abord celle d'une foire où l'on faisait surtout du commerce, où les personnes présentes cherchaient avant tout à vanter et à vendre ce qu'elles savent faire, sans grand égard aux questions climatiques.

### *L'eau, parent pauvre de l'accord de Marrakech après avoir été celui de l'accord de Paris*

A la suite de la COP 21, la plupart des associations progressistes portant la question de l'eau, ont noté et fortement regretté qu'aucune mention claire au sujet de cette ressource vitale, combien menacée par le réchauffement climatique, n'ait été incluse dans l'Accord de Paris. Ceci, alors même que l'eau est un élément central de la lutte contre le dérèglement climatique. Autrement dit, c'est l'élément naturel incontournable qui se trouve aux deux bouts de la chaîne

---

<sup>1</sup> Cette annonce a été publiée le 4 novembre 2016. Elle a été faite par une coordination d'une trentaine d'associations menées par l'Association marocaine des Droits humains (AMDH) pour protester notamment contre le fait que le Conseil national des droits humains, entité officielle chargée de faire le lien avec la Société civile, avant comme pendant la COP, n'a pas fourni les conditions politiques et matérielles de nature à permettre à toutes les associations d'être présentes. .

climatique, soit comme victime majeure du dérèglement incontrôlé du climat et comme facteur majeur d'arrêt et de retournement de ce même dérèglement.

A la clôture de la COP22, la question de l'eau n'a guère avancé, puisque dans le communiqué final de cette conférence internationale, combien dispendieuse en ressources de toutes natures, il n'était question que d'une "Initiative de l'eau pour l'Afrique" (proposée par le Maroc), soutenue par la Banque africaine de développement, ayant pour but de...« rendre justice » à l'Afrique par l'adoption d'un plan d'action spécifique qui mobilisera différents partenaires politiques, financiers et institutionnels internationaux". A la lecture d'un tel paragraphe, il apparaît clairement qu'il est très difficile de faire plus vague, et que L'eau - qui se situe au cœur des changements climatiques – demeure à la marge des débats internationaux sur ces mêmes changements. Très probablement parce que certaines des entreprises majeures de l'eau, qui se trouvaient justement dans la Zone verte de la COP, cherchent à en faire leur chasse gardée et à la maintenir sur le marché, à la merci de la loi de l'offre et de la demande. Sans aucun égard, autant pour les populations les moins nanties de la planète que pour le climat.

Mehdi Lahlou,  
Président ACME-Maroc.

Rabat, 7 décembre 2016